LE PROGRAMME NATIONAL DE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

CONFÉRENCE SFCC, CARREFOUR PATHOLOGIE 2018 - 6 NOVEMBRE 2018

STÉPHANIE BARRÉ, DÉPARTEMENT DÉPISTAGE – PÔLE SANTÉ PUBLIQUE ET SOINS

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Activités exercées à titre principal au cours des 5 dernières années

- Salariée de l 'Institut National du Cancer (INCa) depuis novembre 2013
  - Responsable projets, département Dépistage

- Salariée de la Haute Autorité de Santé (HAS) de 2002 à 2013
  - Chef de projet, Service Evaluation Économique et Santé Publique

Fonctions et mandats électifs exercés

- Adjointe au maire d'Orly (Val de Marne) depuis le 30 mars 2014
  - Délégation : santé, prévention, hygiène, développement durable.

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

1
CONTEXTE

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS
CONTEXTE FRANÇAIS

Un cancer évitable et rare en France

- Existence d'un examen de dépistage
  - Détection précoce de lésions ou cancers à un stade permettant la guérison
    - *Population cible : 17 millions de femmes âgées de 25 à 65 ans*
    - *Dépistage spontané : environ 60 % de la population cible*
- Vaccins anti-HPV disponible

… mais des inquiétudes

- Cancer de bon pronostic mais une survie nette qui se dégrade
  - 62% à 5 ans en 2005-2010 contre 68% en 1989-1993
  - Fortes disparités selon l'âge de la femme et géographique

    Diagnostic tardif

    Absence de suivi gynécologique au cours de la vie

    Echappement au dépistage
- Fortes inégalités de santé, sociales, géographiques
  - Épidémiologie & recours au frottis cervico-utérin

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS
INCIDENCE ET MORTALITÉ

Taux d'incidence standardisés du cancer du col de l'utérus à l'échelle départementale (2008-2010)

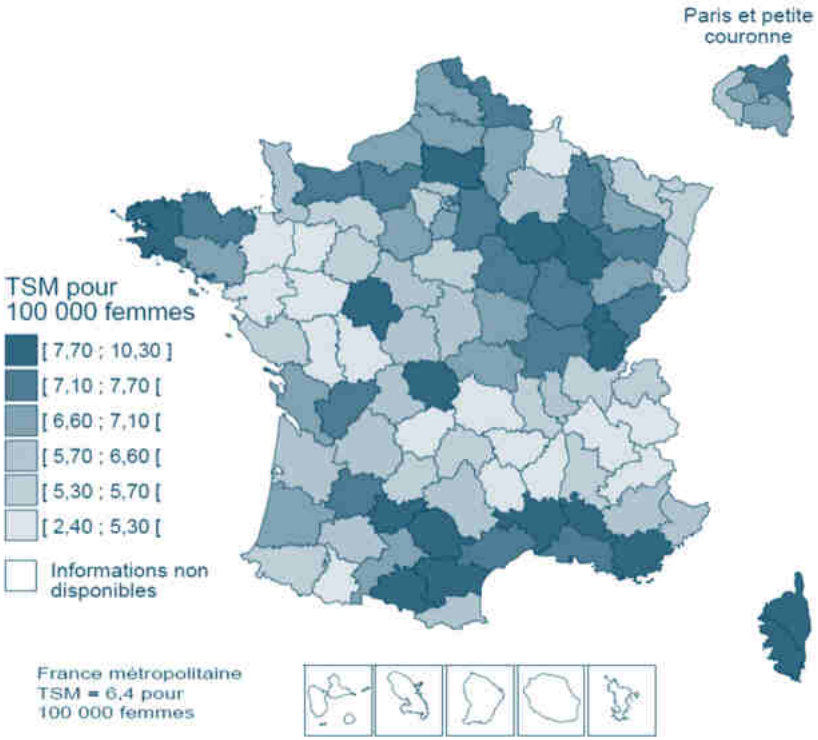

Taux de mortalité standardisés du cancer du col de l'utérus à l'échelle départementale (2011-2013)

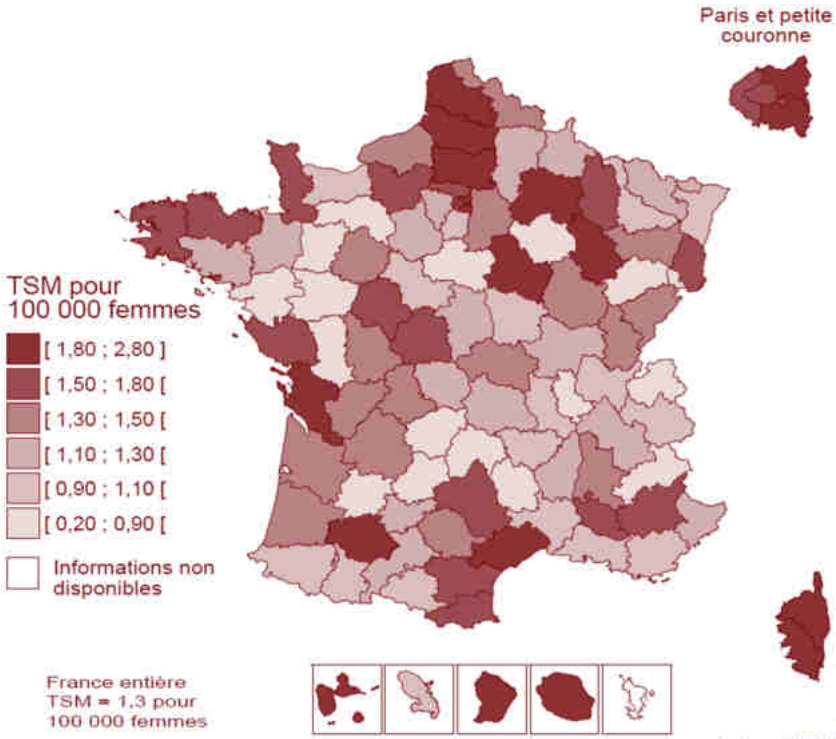

Source : INCa 2015 - Partenariat Francim/HCL/Santé publique France/INCa – INCa 2016 CepiDC/Inserm, INSEE.

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS
RÉALISATION DU DÉPISTAGE

Proportion de femmes ayant réalisé au moins un frottis cervico-utérin en 4 ans (2010-14) selon l'âge

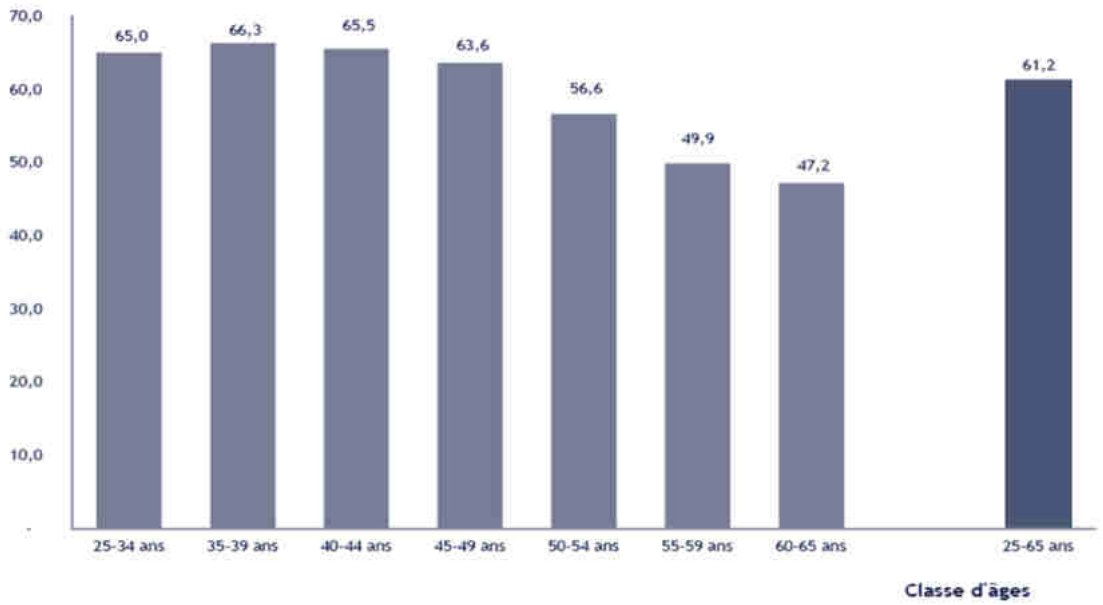

Taux de réalisation d'au moins un frottis cervico-utérin pour 2010-2014 selon les départements de France

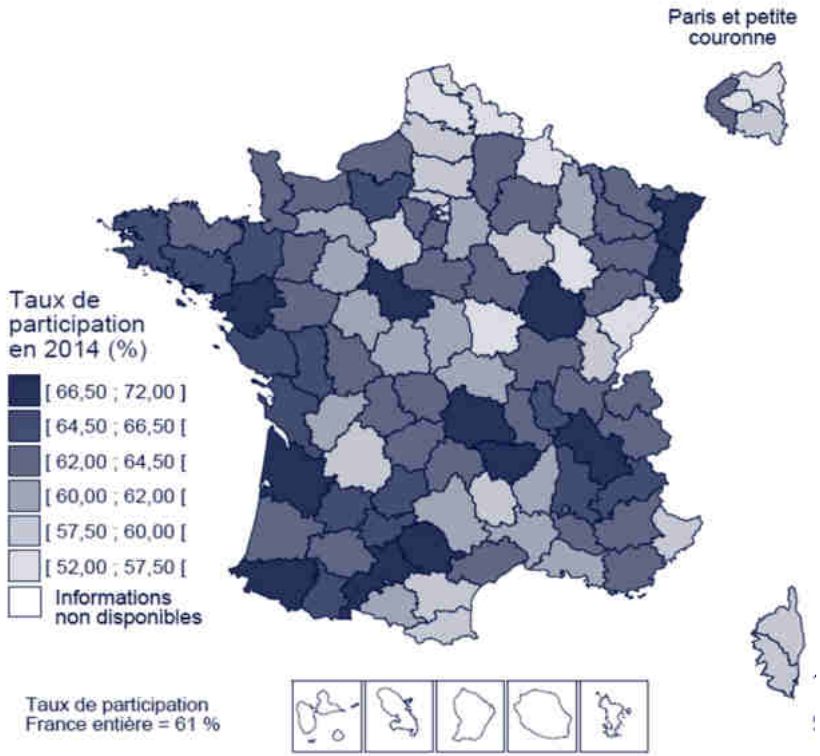

Source : Échantillon généraliste des bénéficiaires issus du SNIIRAM. Traitement : INCa 2015.

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS
RYTHME DE DÉPISTAGE & CIRCONSTANCES DIAGNOSTIQUES

Rythme de dépistage femmes de 25 à 65 ans (période de 6 ans)

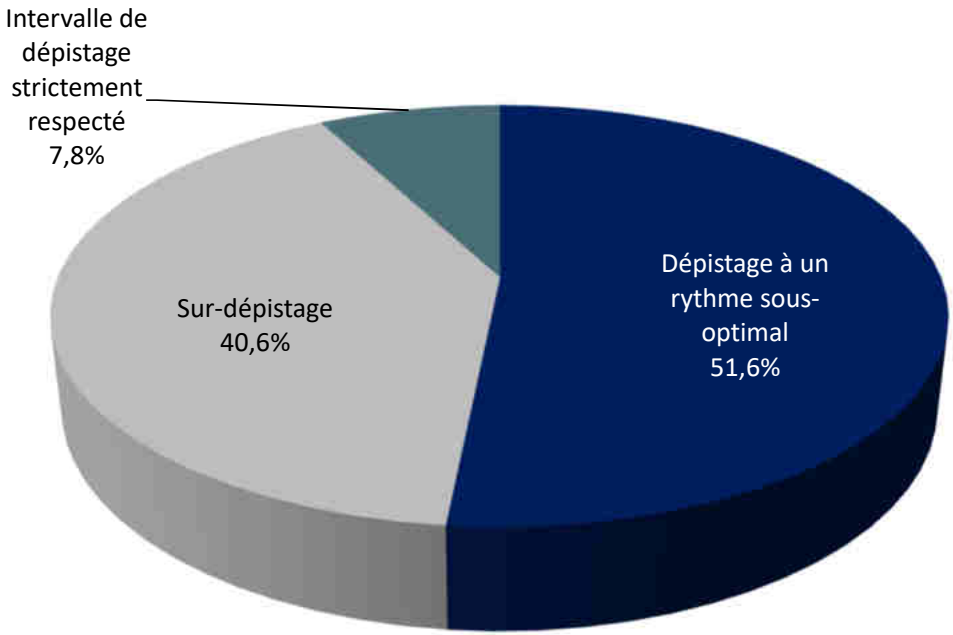

Source : HAS 2010 d'après données de l'Assurance maladie (Echantillon général des bénéficiaires – EGB).

Circonstances d'un diagnostic de cancer du col de l'utérus

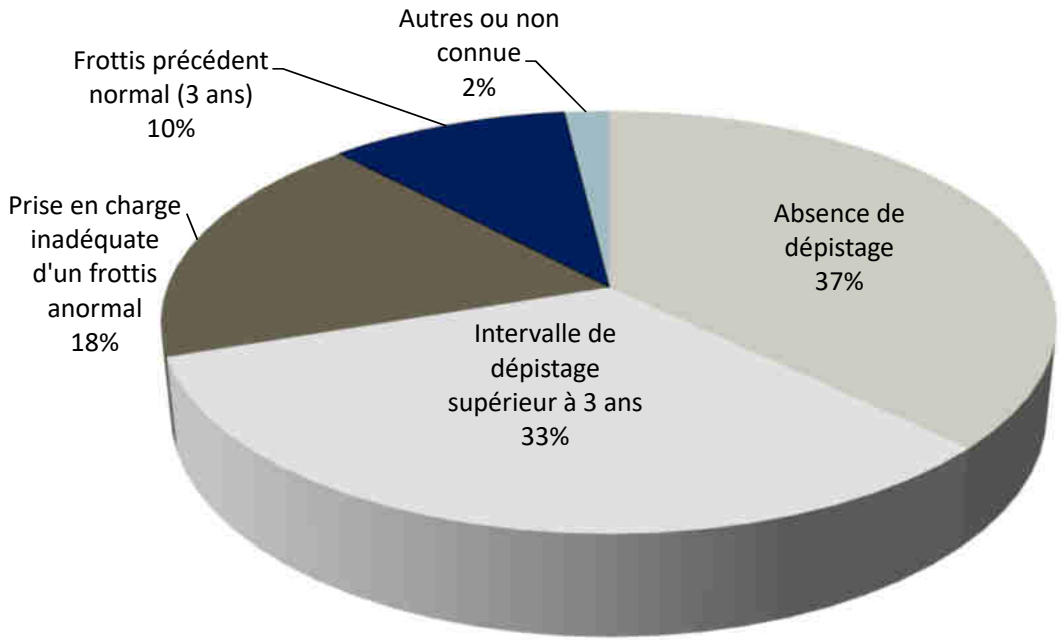

Source : INCa 2017 d'après données non publiées EVE, région Alsace-Grand Est.

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS
CONTEXTE FRANÇAIS

Incidence et mortalité du cancer du col de l'utérus par âge, France, 2012

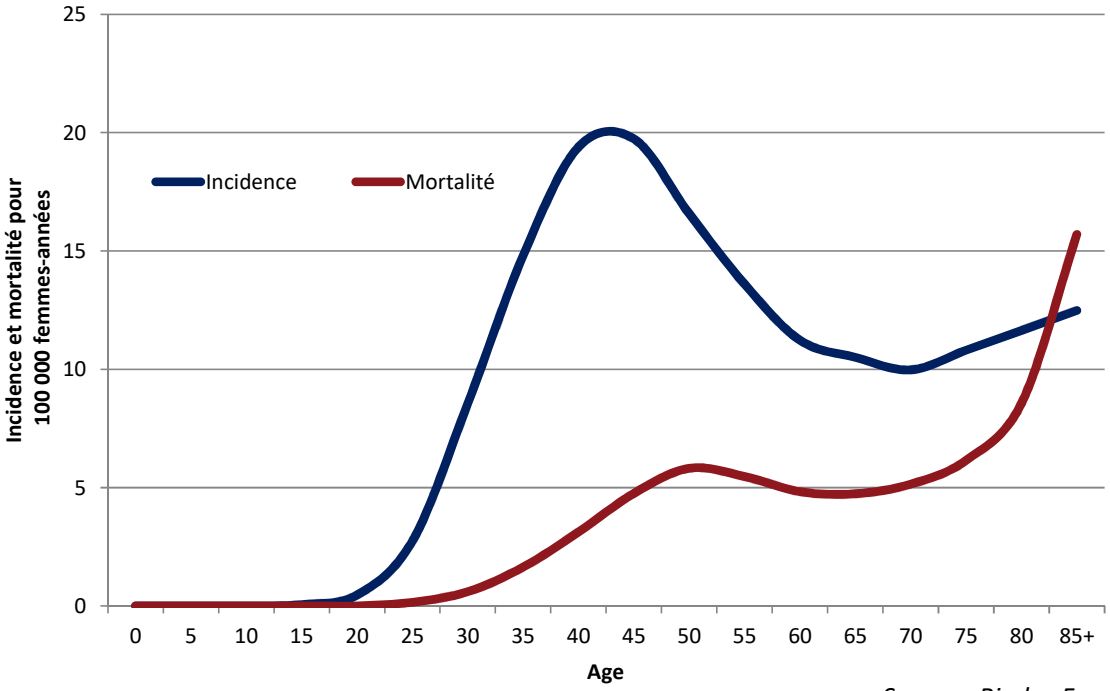

Source : Binder-Foucard et al. 2013

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

2

PROGRAMME NATIONAL DE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CCU

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL
PLAN CANCER : ACTION 1.1

Action 1.1. Permettre à chaque femme de 25 à 65 ans l'accès à un dépistage régulier du cancer du col utérin via un programme national de dépistage organisé

Objectifs

- de réduction de l'incidence et nombre de décès de 30% à 10 ans
- de réduction des inégalités d'accès et de recours au dépistage du CCU

Cahier des charges du dispositif organisé :

- prenant en compte les enseignements des expérimentations
- ciblant les femmes ne réalisant pas de dépistage et les populations les plus vulnérables,

Un dispositif déployé en s'appuyant sur les médecins généralistes

Phase préparatoire
- Gouvernance
- Travaux préparatoires

Schéma cible d'organisation

2014-2015

Préfiguration
- Cahier des charges préfiguration
- Désignation d'un site régional /grande région

Transition

2016-2017

Généralisation
- Cahier des charges national
- Déploiement

Déploiement

2018-2019

CAHIER DES CHARGES DU PROGRAMME NATIONAL GRANDES LIGNES

Ensemble des femmes de la population cible (25-65 ans)

- Cytologie
- Passage au prélèvement en milieu liquide
- Suivi des tests positifs et prise en charge adaptée en cas de lésions détectées
- Diversification des préleveurs

Femmes réalisant le dépistage
(participation spontanée)

- Amélioration de la qualité (dépistage et suivi, rationalisation des pratiques)
- Actions en direction des professionnels de santé
- Actions en direction des femmes

Femmes ne réalisant pas le dépistage
(ensemble des non participantes)

- Courriers d'invitation/relance
- Prise en charge à 100%
- Modalités spécifiques ou supplémentaires +/- Autoprélèvements HPV à la relance
- Actions de lutte contre les inégalités

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

CAHIER DES CHARGES DU PROGRAMME DE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CCU

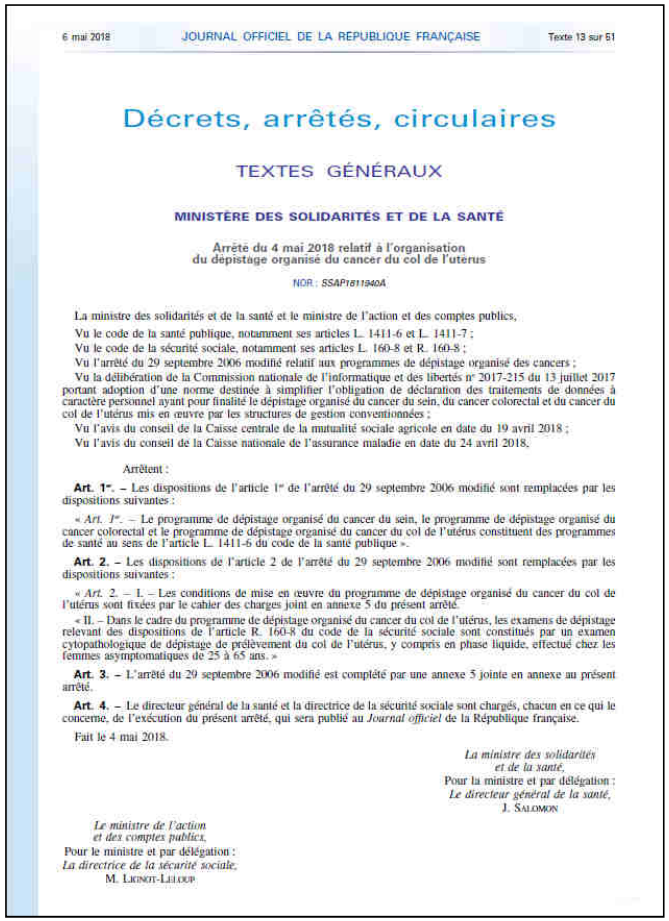

6 mai 2018 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 13 sur 51

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 4 mai 2018 relatif à l'organisation du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus

NOR : SSAP1811940A

La ministre des solidarités et de la santé et le ministre de l'action et des comptes publics,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1411-6 et L. 1411-7 ;

Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 160-8 et R. 160-8 ;

Vu l'arrêté du 29 septembre 2006 modifié relatif aux programmes de dépistage organisé des cancers ;

Vu la délibération de la Commission nationale de l'informatique et des libertés n° 2017-215 du 13 juillet 2017 portant adoption d'une norme destinée à simplifier l'obligation de déclaration des traitements de données à caractère personnel ayant pour finalité le dépistage organisé du cancer du sein, du cancer colorectal et du cancer du col de l'utérus mis en œuvre par les structures de gestion conventionnées ;

Vu l'avis du conseil de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole en date du 19 avril 2018 ;

Vu l'avis du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie en date du 24 avril 2018,

Arrêtent :

Art. 1er. – Les dispositions de l'article 1er de l'arrêté du 29 septembre 2006 modifié sont remplacées par les dispositions suivantes :

« *Art. 1er.* – Le programme de dépistage organisé du cancer du sein, le programme de dépistage organisé du cancer colorectal et le programme de dépistage organisé du cancer du col de l'utérus constituent des programmes de santé au sens de l'article L. 1411-6 du code de la santé publique ».

Art. 2. – Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 29 septembre 2006 modifié sont remplacées par les dispositions suivantes :

« *Art. 2.* – I. – Les conditions de mise en œuvre du programme de dépistage organisé du cancer du col de l'utérus sont fixées par le cahier des charges joint en annexe 5 du présent arrêté.

« II. – Dans le cadre du programme de dépistage organisé du cancer du col de l'utérus, les examens de dépistage relevant des dispositions de l'article R. 160-8 du code de la sécurité sociale sont constitués par un examen cytopathologique de dépistage de prélèvement du col de l'utérus, y compris en phase liquide, effectué chez les femmes asymptomatiques de 25 à 65 ans. »

Art. 3. – L'arrêté du 29 septembre 2006 modifié est complété par une annexe 5 jointe en annexe au présent arrêté.

Art. 4. – Le directeur général de la santé et la directrice de la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 4 mai 2018.

La ministre des solidarités et de la santé,
Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la santé,
J. Salomon

Le ministre de l'action et des comptes publics,
Pour le ministre et par délégation :
La directrice de la sécurité sociale,
M. Lignot-Lelloup

Population cible

- Ensemble des femmes de 25 à 65 ans

Stratégies d'inclusion dans le programme

- Participation spontanée
- Invitation/relance
- Modalités spécifiques

Formation et information des professionnels de santé et de la population

Prise en charge et absence d'avance de frais

Tests de dépistage Rendu et suivi des résultats du dépistage

Organisation recueil des données

Coopération avec les registres

Assurance qualité, Amélioration des pratiques professionnelles

Evaluation et suivi du programme

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

SITES PRÉFIGURATEURS ET CENTRES RÉGIONAUX DE COORDINATION DES DÉPISTAGES DES CANCERS

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Normandie

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Nouvelle-Aquitaine

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Occitanie

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Pays de la Loire

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Guadeloupe

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Guyane

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
La Réunion

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Martinique

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Corse

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Grand-Est

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Hauts-de-France

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Île-de-France

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Auvergne-Rhône-Alpes

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Bourgogne-Franche-Comté

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Bretagne

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Centre-Val de Loire

Missions principales

- **Constitution de bases de données**
  - Convention avec les régimes d'assurance maladie (en cours)
  - Convention avec les ACP, LBM, registres (en cours)
- **Mobilisation et information des publics cibles**
- **Invitation des femmes** non participantes
- **Formation** et diffusion des supports, dépliants et affiches
- **Appui /suivi des résultats anormaux** en lien avec les professionnels de santé
- **Evaluation et retours d'information sur les pratiques**

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

3
LES OUTILS

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

OUTILS WEB

PAGE DÉDIÉE AU PROGRAMME SUR e-cancer.fr

e-cancer.fr

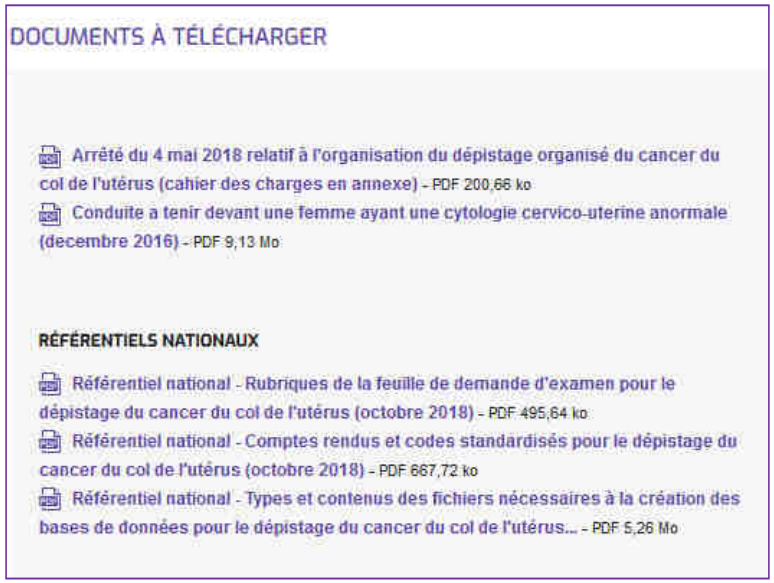

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

OUTILS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Référentiels d'aide à la pratique

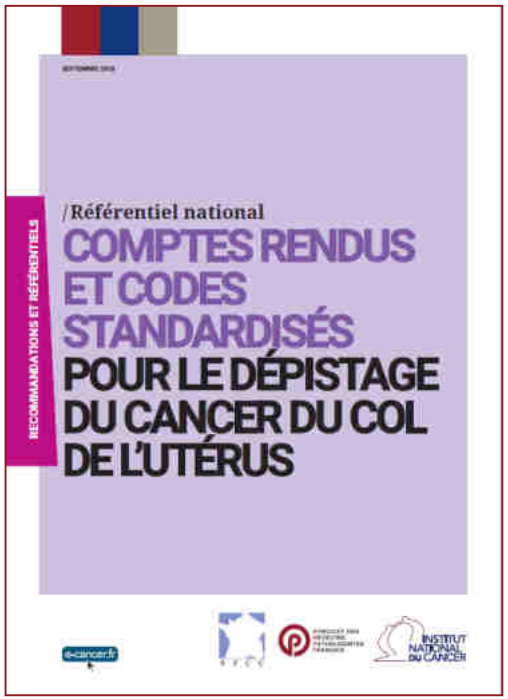

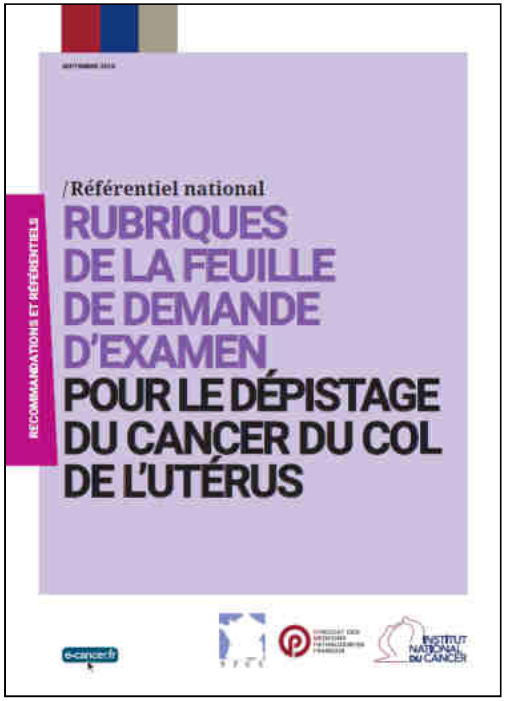

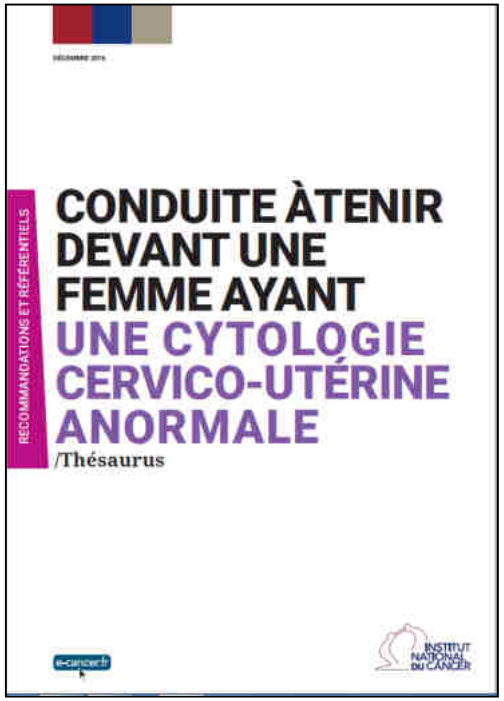

e-cancer.fr

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

OUTILS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Référentiels d'aide à la pratique

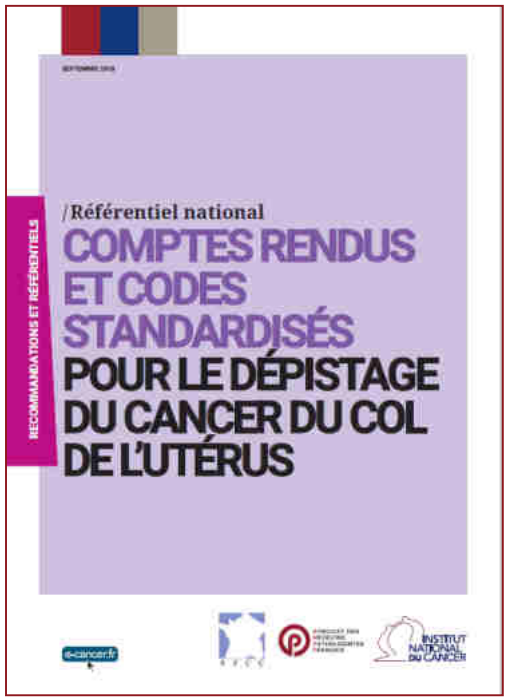

Objectifs

1. **Amélioration des pratiques professionnelles** en anatomo-cytopathologie
2. Contribuer à la **qualité des bases de données** des structures en charge de la gestion des dépistages organisés des cancers

- Comptes rendus et codes diagnostiques (ADICAP) standardisés pour les examens cytologiques et histologiques
- Terminologie Bethesda 2014 (cytologie)
- Classification OMS 2014 (biopsies)
- Un code ADICAP lié (code dit « directeur ») pour chaque diagnostic

e-cancer.fr

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

OUTILS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Référentiels d'aide à la pratique

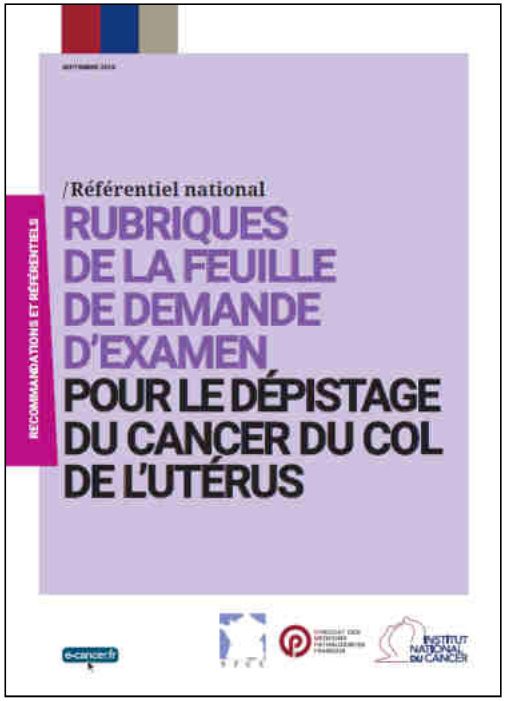

- Renseignements nécessaires à la bonne exécution des analyses et à l'interprétation des résultats
- Mention de **l'opposition de la femme** pour les transmissions de résultats (case à cocher)
- Mention d'**examen cytopathologique** de prélèvement du col de l'utérus **pour le dépistage organisé** (case à cocher)

100%

e-cancer.fr

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

OUTILS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Référentiels d'aide à la pratique

- Données Assurance Maladie nécessaires à la génération des bases de données des structures en charge de la gestion des dépistages organisés des cancers
- Normes d'échanges, types de fichiers, codes actes CCAM & LABM
- Population cible en 4 groupes :

Femmes de 25 à 65 ans ayant eu un frottis de moins de 3 ans	Femmes de 25 à 65 ans n'ayant pas réalisé de frottis depuis moins de 3 ans et n'étant pas en suivi/pathologie	Femmes de 25 à 68 ans en cours de suivi pathologique	Femmes de 25 à 65 ans n'ayant plus de col de l'utérus
↓	↓	↓	↓
Enregistrement dans la base	Invitation et/ou relances par courrier	Recueil des résultats de suivi	Enregistrement des exclusions dans la base

e-cancer.fr

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

OUTILS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Référentiels d'aide à la pratique

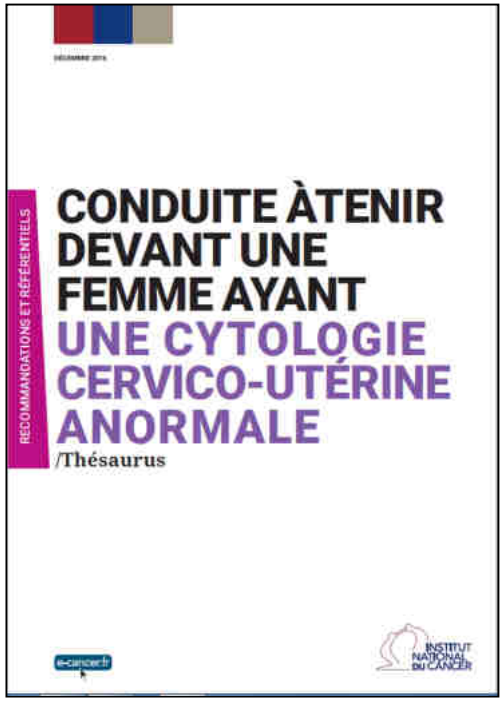

- Actualiser les recommandations Anaes 2002
- Simplifier les messages et les algorithmes
  - Prise en charge initiale / spécialiste-colposcopiste
  - Distinction avant/après 30 ans
  - Harmonisation des intervalles/durée/test de contrôle
- Amélioration de la qualité
  - ASCUS : éliminer la colposcopie d'emblée
  - ASC-H : éliminer les conisations d'emblée
  - LSIL : ne pas proposer l'option HPV (non pertinent chez la femme jeune)
  - etc.

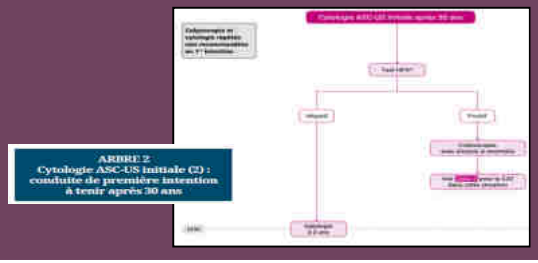

e-cancer.fr

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

OUTILS
INVITATION DES FEMMES

Modèles de courrier d'invitation

- Adressé par les structures en charge de la gestion des dépistages organisés des cancers
- Femmes asymptomatiques de 25 à 65 ans n'ayant pas réalisé de dépistage depuis plus de 3 ans

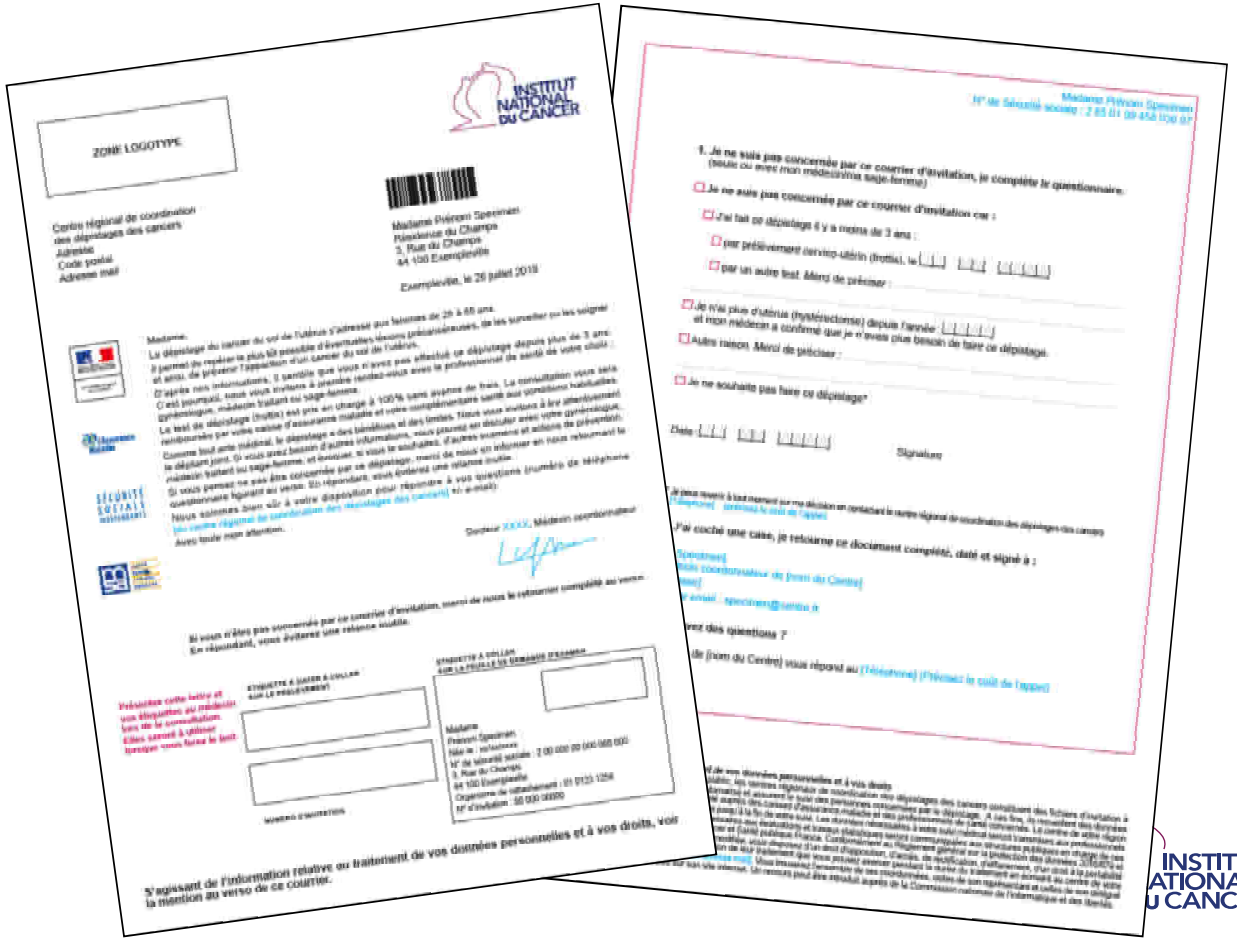

OUTILS
MOBILISATION DE LA POPULATION CIBLE

- Campagne de communication/spot radio
- Film d'animation
- Brochure, affiches, etc.
- Réseaux sociaux
- Partenariats associations/ représentants patients
- Lettre standard d'invitation/relance

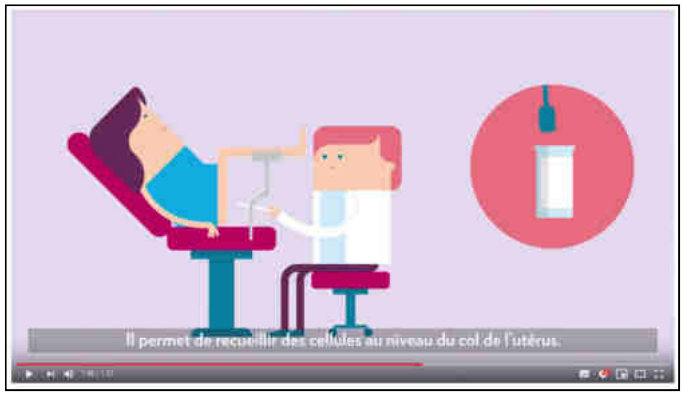

YouTube FR

Le frottis de dépistage du cancer du col de l'utérus : pour qui ? Quand ? Comment ?

Pourquoi c'est important de se faire dépister ? Grâce au frottis on peut repérer des lésions provoquées par un virus très fréquent appelé papillomavirus (ou ...

Dépliant

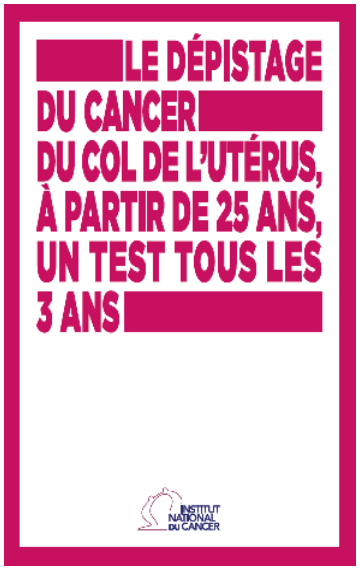

Carte Postale

Affiche

e-cancer.fr

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

4
CONCLUSION ET PERSPECTIVES

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

CONCLUSION

- ☑ Identification des femmes non participantes
- ☑ Prélèvement en milieu liquide
- ☑ Suivi des résultats anormaux
- ☑ Retours d'information
- ☑ Qualité des pratiques et prises en charge

Programme de dépistage organisé

- Contexte favorable
- Appui
- Outils

Réussite du déploiement

Un programme qui intervient en appui de l'action des professionnels de santé

ENJEUX ET PERSPECTIVES

Organisation du programme

- Prérequis
- Coordination
- Assurance qualité
- Invitations femmes non participantes

Déploiement

Cytologie tous les 3 ans

- Taux de couverture élevé du frottis
- Réseau Anatomo-cytopathologistes
- Pratique actuelle

Passage au test HPV

en dépistage primaire

- Performances diagnostiques
- Meilleur rapport coût-efficacité
- Modification des pratiques et des habitudes

Evolution

Autres innovations technologiques ?
autres modalités d'organisation ?

- Double marquage immunochimique P16/Ki67
- Femmes vaccinées
- Démographie médicale

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

sbarre@institutcancer.fr

www.e-cancer.fr